



UNIVERSITÉ  
**LAVAL**

Faculté de médecine  
École des sciences de la réadaptation

## CONTRAT D'APPRENTISSAGE STAGE 3 (ORT-6533)

Nom du/de la stagiaire :

Nom de l'orthophoniste :

Nom de l'établissement :

Dates du stage :

### SECTION DU STAGIAIRE

#### EXPÉRIENCES ANTÉRIEURES DE LA STAGIAIRE

Cours suivis en lien avec la/les clientèle(s) du stage :

Stages précédents :

Stages	Lieu et clientèle(s)	Apprentissages réalisés
Stage 1 (10 jours)		
Stage 2 (12 jours)		

Expériences personnelles pertinentes :

#### OBJECTIFS CIBLÉS

Les compétences à développer sont précisées dans la grille d'évaluation du stage 3.

Objectifs ou compétences à améliorer suite au stage 2 :

Autres objectifs ou attentes du stagiaire :

## **SECTION DE L'ORTHOPHONISTE**

### **OBJECTIFS CIBLÉS**

---

Les compétences à développer sont précisées dans la grille d'évaluation du stage 3.

**Autres objectifs ciblés par l'orthophoniste :**

### **ATTENTES**

---

**Horaire :**

**Documents à remettre et précisions sur l'échéance :**

**Autres :**

### **MODE DE SUPERVISION**

---

**Nombre d'orthophoniste(s) supervisant le stage :**

**Partage du temps de supervision (pourcentage respectif) :**

**Modalité de rétroaction et disponibilités des/de l'orthophoniste(s) :**

**Date de l'évaluation mi-stage :**

**Date de l'évaluation finale :**

## ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

L'évaluation est réalisée à l'aide de la grille d'évaluation du stage 3.

**La stagiaire doit être évaluée en fonction du profil attendu pour chacune des sous-compétences ciblées dans le stage 3.**

L'obtention de la note de passage (67 %) pour chaque compétence est nécessaire à la réussite du stage. Pour la compétence *Expertise clinique*, la note de passage est exigée pour les sections *Évaluation* et *Intervention*. De plus, pour certaines sous-compétences du *Professionalisme*, le stagiaire peut échouer son stage s'il n'obtient pas un niveau satisfaisant (cotation 3 ou 4). Ces sous-compétences sont précisées dans la grille d'évaluation. Le calcul des notes pour chaque compétence, ainsi que le calcul de la note finale sont réalisés par la responsable de formation pratique de l'Université.

## ENGAGEMENT ET SIGNATURES DE L'ORTHOPHONISTE ET DE LA STAGIAIRE

Nous nous engageons à respecter les termes de ce contrat.

En cas d'annulation d'une journée de stage, nous conviendrons d'une date de reprise.

Si des modifications doivent être effectuées pour notre satisfaction mutuelle, elles devront être annexées au présent contrat, acceptées et signées par toutes les parties en présence. La coordonnatrice des stages pourra être consultée en cas de difficultés ou de conflit.

---

Signature du/de la stagiaire

---

Signature des/de l'orthophoniste(s)

---

Date :